

Handiparentalité : le département précurseur

BORDEAUX La Gironde a attribué une subvention de 10 000 euros au Centre papillon

C'est l'un des seuls dispositifs de ce type à exister en France. À Bordeaux, le Centre papillon, domicilié avenue Émile-Counord, propose aux Girondins un accueil spécifique pour les parents et futurs parents en situation de handicap « afin de les soutenir dans leur désir d'enfant, lors de l'arrivée de celui-ci et jusqu'à ses 9 ans ».

Pour aider ces familles à disposer de matériel de puériculture adapté, le Département a attribué une subvention de 10 000 euros. L'équipe, constituée d'une puéricultrice, d'une psychomotricienne, d'une psychologue, d'ostéopathes et d'une sage-femme



Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental (à droite), réaffirme son soutien au centre. PHOTO JEAN-MAURICE CHACUN

fonctionne avec des binômes. Ils se déplacent jusqu'au domicile des bénéficiaires avant, pendant et après la grossesse, ainsi qu'à la maternité. « Notre rôle est notamment de déconstruire les préjugés sur le handicap. Oui, les per-

sonnes handicapées ont le droit elles aussi de fonder une famille. On empêche aussi les personnes qui viennent nous voir de culpabiliser », souligne Marine Crespin, psychologue au centre. « L'aide est à la fois humaine et technique,

mais attention, prévient-elle, nous ne nous substituons pas à leur rôle de parent. Nous les aidons par exemple à savoir comment porter un enfant avec leur handicap ou comment aménager leur voiture, leur maison, pour accueillir un bébé. »

Cindy, 37 ans, est bénéficiaire du service depuis 2014. « Je suis maman de deux enfants de 3 et 2 ans. Mon handicap n'est pas visible mais bien réel. Depuis un grave accident de voiture, je ne peux plus porter des charges de plus de 4 kilos et effectuer des gestes de manutention. Grâce au centre, j'ai appris à gérer toutes ses difficultés. Ils ont su me rassurer. J'ai pu anticiper l'arrivée de mes enfants et surmonter ma peur de ne pas arriver à cause de mon handicap. »

E. F.